

doc
CA1
EA
89S72
EXF

DOCS
CA1 EA 89S72 EXF
Summit of the Arch : declarations
and statements = Declarations du
Sommet de l'Arche. --
43253970



b2264353(E)
b2264365(E)

EER/G. CLARK/6-1318/JC

TO/A • All posts/A toutes les missions

FROM/DE • The Under Secretary of State for
External Affairs, OTTAWA (EER)
Sous-secrétaire d'Etat aux
Affaires Extérieures, OTTAWA (EER)

REFERENCE •
RÉFÉRENCE • Our telegram EER-0654 of 27 July 1989
Notre télégramme EER-0654 du 27 Juillet 1989

SUBJECT •
SUJET • SUMMIT OF THE ARCH/SOMMET DE L'ARCHE

Security/Sécurité UNCLASSIFIED/
Accession/Référence NON-CLASSIFIE
File/Dossier
Date Aug. 1/89/1 ^{er} août/89
Number/Numéro EER-0678

ENCLOSURES
ANNEXES

DISTRIBUTION

We enclose, for your records, the following Summit of the Arch Declarations and statements:

- 1) Economic Declaration
- 2) Declaration on East-West Relations
- 3) Declaration on Human Rights
- 4) Declaration on Terrorism
- 5) Declaration on China.

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

NOV 2 1989

We are also attaching:

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

- 6) The unofficial transcript of the Summary on Political issues given by the French Minister of Foreign Affairs, Roland Dumas (which gives, in a non-agreed text, the Chairman's views of Summit discussions on regional questions).
- 7) Prime Minister Mulroney's statement at Press Conference at the end of the Summit.

Veillez trouver sous pli, copies des déclarations du Sommet de l'Arche dont

- 1) La déclaration économique
- 2) La déclaration sur les relations Est-Ouest
- 3) La déclaration sur les droits de l'homme
- 4) La déclaration sur le terrorisme
- 5) La déclaration sur la Chine

Nous joignons également, une

- 6) Transcription non-officielle du compte-rendu sur les questions politiques par le Ministre français des affaires étrangères, Roland Dumas; ceci représente, dans un texte non-négocié, la perspective du président du Sommet sur les discussions des problèmes régionaux, et la
- 7) Déclaration du Premier Ministre Mulroney lors de sa conférence de presse clôturant le Sommet.

Sous-Secrétaire d'Etat aux
Affaires Extérieures

David C. Coder
Under-Secretary of State
for External Affairs

NON - CIRCULATING ?
CONSULTER SUR PLACE

par
For the

43-253-970(G) 43-253-971(CF)



16 July 1989

ECONOMIC DECLARATION

1) We, the Heads of State or Government of seven major industrial nations and the President of the Commission of the European Communities, have met in Paris for the fifteenth annual Economic Summit. The Summit of the Arch initiates a new round of Summits to succeed those begun at Rambouillet in 1975 and at Versailles in 1982. The round beginning in 1982 has seen one of the longest periods of sustained growth since the Second World War. These Summits have permitted effective consultations and offered the opportunity to launch initiatives and to strengthen international cooperation.

2) This year's world economic situation presents three main challenges:

- The choice and the implementation of measures needed to maintain balanced and sustained growth, counter inflation, create jobs and promote social justice. These measures should also facilitate the adjustment of external imbalances, promote international trade and investment, and improve the economic situation of developing countries.

- The development and the further integration of developing countries into the world economy. Whilst there has been substantial progress in many developing countries, particularly those implementing sound economic policies, the debt burden and the persistence of poverty, often made worse by natural disasters affecting hundreds of millions of people, are problems of deep concern which we must continue to face in a spirit of solidarity.

- The urgent need to safeguard the environment for future generations. Scientific studies have revealed the existence of serious threats to our environment such as the depletion of the stratospheric ozone layer and excessive emissions of carbon dioxide and other greenhouse gases which could lead to future climate changes. Protecting the environment calls for a determined and concerted international response and for the early adoption, worldwide, of policies based on sustainable development.

INTERNATIONAL ECONOMIC SITUATION

3) Growth has been sustained by focusing policies on improving the efficiency and flexibility of our economies and by strengthening our cooperative efforts and the coordination process. In the medium term, the current buoyant investment seen during this period should pave the way for an increased supply of goods and services and help reduce the dangers of inflation. The outlook is not, however, without risks.

4) Until now, the threat of inflation in many countries has been contained, thanks to the concerted efforts of governments and monetary authorities. But continued vigilance is required and inflation, where it has increased,

will continue to receive a firm policy response so that it will be put on a downward path.

5) While some progress has been made in reducing external imbalances, the momentum of adjustment has recently weakened markedly. There needs to be further progress in adjusting external imbalances through cooperation.

6) In countries with fiscal and current account deficits, including the United States of America, Canada and Italy, further reductions in budget deficits are needed. Action will be taken to bring them down. This may help reduce the saving-investment gap and external imbalances, contribute to countering inflation and encourage greater exchange rate stability in a context of decreasing interest rates.

7) Countries with external surpluses, including Japan and Germany, should continue to pursue appropriate macroeconomic policies and structural reforms that will encourage non-inflationary growth of domestic demand and facilitate external adjustment.

8) All our countries share the responsibility for the sound development of the world economy. Over the medium term, deficit countries have to play a key role in global adjustment through their external adjustment and increased exports; surplus countries have to contribute to sustaining global expansion through policies providing favourable conditions for growth of domestic demand and imports.

9) The emergence of the newly industrializing economies and the initiation of a dialogue with them are welcome. We call on those with substantial surpluses to contribute to the adjustment of external imbalances and the open trade and payments system. To that end, they should

permit exchange rates to reflect their competitive position, implement GATT commitments and reduce trade barriers.

INTERNATIONAL MONETARY DEVELOPMENTS AND COORDINATION

10) Under the Plaza and Louvre agreements, our countries agreed to pursue, in a mutually reinforcing way, policies of surveillance and coordination aimed at improving their economic fundamentals and at fostering stability of exchange rates consistent with those economic fundamentals.

There has been progress in the multilateral surveillance and coordination of economic policies with a view to ensuring internal consistency of domestic policies and their international compatibility. The procedures to be used have been more clearly defined and improved in cooperation with the International Monetary Fund.

11) The coordination process has made a positive contribution to world economic development and it has also contributed greatly to improving the functioning of the International Monetary System. There has also been continued cooperation in exchange markets.

It is important to continue, and where appropriate, to develop this cooperative and flexible approach to improve the functioning and the stability of the International Monetary System in a manner consistent with economic fundamentals. We therefore ask the Finance Ministers to continue to keep under review possible steps that could be taken to improve the coordination process, exchange market cooperation, and the functioning of the International Monetary System.

12) We welcome the decision to complete the work on the ninth review of the International Monetary Fund quotas with a view to a decision on this matter before the end of the year.

We note that the question of a resumption of S.D.R. allocation remains under consideration in the Executive Board of the International Monetary Fund.

13) Within the European Community, the European Monetary System has contributed to a significant degree of economic policy convergence and monetary stability.

IMPROVING ECONOMIC EFFICIENCY

14) We will continue to promote measures in order to remove inefficiencies in our economies. These inefficiencies affect many aspects of economic activity, reduce potential growth rates and the prospects for job creation, diminish the effectiveness of macroeconomic policies and impede the external adjustment process. In this context, tax reforms, modernization of financial markets, strengthening of competition policies and reducing rigidities in all sectors including energy, industry and agriculture are necessary. So are the improvement of education and vocational training, transportation and distribution systems and further policies aimed at giving more flexibility and mobility to the labour market and reducing unemployment. Within the European Community, the steady progress towards the completion by the end of 1992 of the program contained in the Single Act has already given a strong momentum to economic efficiency.

15) The decline of saving in some of our countries in this decade is a cause for concern. This lower level of

saving can contribute to high real interest rates and therefore hamper growth. Inadequate saving and large fiscal deficits are associated with large external deficits. We recommend, within the framework of policy coordination, policies to encourage saving and remove hindrances where they exist.

16) Financial activities are being increasingly carried out with new techniques on a worldwide basis. As regards insider trading, which could hamper the credibility of financial markets, regulations vary greatly among our countries. These regulations have been recently, or are in the process of being, strengthened. International cooperation should be pursued and enhanced.

TRADE ISSUES

17) World trade developed rapidly last year. Yet protectionism remains a real threat. We strongly reaffirm our determination to fight it in all its forms. We shall fulfill the Punta del Este standstill and rollback commitments which, inter alia, require the avoidance of any trade restrictive or distorting measure inconsistent with the provisions of the General Agreement and its instruments. We agree to make effective use of the improved GATT dispute settlement mechanism and to make progress in negotiations for further improvements. We will avoid any discriminatory or autonomous actions, which undermine the principles of the GATT and the integrity of the multilateral trading system. We also are pledged to oppose the tendency towards unilateralism, bilateralism, sectoralism and managed trade which threatens to undermine the multilateral system and the Uruguay Round negotiations.

18) The successful negotiation of the Trade Negotiations Committee of the Uruguay Round in Geneva last April, thereby completing the mid-term review, is a very important achievement. It gives a clear framework for future work in all sectors including the pursuit of agricultural reform in the short term as well as in the long term. It also gives the necessary framework for substantive negotiations in important sectors not yet fully included in GATT disciplines, such as services, trade-related investment measures and intellectual property.

Developing countries participated actively in these negotiations and contributed to this success. All countries should make their most constructive contribution possible.

We express our full commitment to making further substantive progress in the Uruguay Round in order to complete it by the end of 1990.

19) We note with satisfaction the entry into force of the Free Trade Agreement between Canada and the US, as well as more recent initiatives to intensify the close economic relations between the European Community and EFTA countries. It remains our policy that these and other developments in regional cooperation, should be trade-creating and complementary to the multilateral liberalization process.

20) It is the firm intention of the European Community that the trade aspects of the single market program should also be trade-creating and complementary to the multilateral liberalization process.

21) We note with satisfaction the progress that has been made in strengthening the multilateral disciplines on trade and aid distorting export credit subsidies. This effort

must be pursued actively and completed in the competent bodies of the OECD with a view to improving present guidelines at the earliest possible date.

GENERAL PROBLEMS OF DEVELOPMENT

22) Development is a shared global challenge. We shall help developing countries by opening the world trading system and by supporting their structural adjustment. We shall encourage too economic diversification in commodity dependent countries and the creation of a favourable environment for transfers of technology and capital flows.

We underline the continuing importance of official development assistance and welcome the increased efforts of Summit participants in this respect. We note the targets already established by international organizations for the future level of official development assistance and stress the importance of overall financial flows to development.

We underline simultaneously the importance attached to the quality of the aid and to the evaluation of the projects and the programs financed.

23) We urge developing countries to implement sound economic policies. A vital factor will be the adoption of financial and fiscal policies which attract inward investment and encourage growth and the return of flight capital.

24) We note with satisfaction that there has been substantial progress in the multilateral aid initiative for the Philippines that was given special attention in the Toronto economic declaration.

25) Faced with the worrying economic situation of Yugoslavia, we encourage its government to implement a strong economic reform program that can command bilateral and multilateral support.

THE SITUATION IN THE POOREST COUNTRIES

26) The enhancement of the International Monetary Fund Structural Adjustment Facility, the World Bank special program of assistance for the poorest and most indebted countries and the fifth replenishment of the African Development Fund are all important measures benefiting those countries having embarked upon an adjustment process. We stress the importance attached to a substantial replenishment of International Development Association resources.

27) As we urged last year in TORONTO, the Paris Club reached a consensus in September 1988 on the conditions of implementation of significant reduction of debt service payments for the poorest countries. Thirteen countries have already benefitted by this decision.

28) We welcome the increasing grant element in the development assistance as well as the steps taken to convert loans into grants and we urge further steps to this end. Flexibility in development aid as much as in debt rescheduling is required.

29) We attach great importance to the efficient and successful preparation of the next general conference of the United Nations on the least developed countries, which will take place in Paris in 1990.

STRENGTHENED DEBT STRATEGY FOR THE HEAVILY INDEBTED COUNTRIES

30) Our approach to the debt problems has produced significant results, but serious challenges remain: in many countries the ratio of debt service to exports remains high, financing for growth promoting investment is scarce, and capital flight is a key problem. An improvement in the investment climate must be a critical part of efforts to achieve a sustainable level of growth without excessive levels of debt. These improvements of the current situation depend above all on sustained and effective adjustment policies in the debtor countries.

31) To address these challenges, we are strongly committed to the strengthened debt strategy. This will rely, on a case-by-case basis, on the following actions:

- borrowing countries should implement, with the assistance of the Fund and the Bank, sound economic policies, particularly designed to mobilize savings, stimulate investment and reverse capital flight;

- banks should increasingly focus on voluntary, market-based debt and debt service reduction operations, as a complement to new lending;

- the International Monetary Fund and World Bank will support significant debt reduction by setting aside a portion of policy-based loans;

- limited interest support will be provided, through additional financing by the International Monetary Fund and the World Bank, for transactions involving significant debt and debt service reduction. For that purpose the use of escrow accounts is agreed;

- continued Paris Club rescheduling and flexibility of export-credit agencies;

- strengthening of the international financial institutions capability for supporting medium-term macroeconomic and structural adjustment programs and for compensating the negative effects of export shortfalls and external shocks.

32) In the framework of this strategy:

- we welcome the recent decisions taken by the two institutions to encourage debt and debt service reduction which provide adequate resources for these purposes;

- we urge debtor countries to move ahead promptly to develop strong economic reform programs that may lead to debt and debt service reductions in accordance with the guidelines defined by the two Bretton Woods institutions;

- we urge banks to take realistic and constructive approaches in their negotiations with the debtor countries and to move promptly to conclude agreements on financial packages including debt reduction, debt service reduction and new money. We stress that official creditors should not substitute for private lenders. Our governments are prepared to consider as appropriate tax, regulatory and accounting practices with a view to eliminating unnecessary obstacles to debt and debt service reductions.

ENVIRONMENT

33) There is growing awareness throughout the world of the necessity to preserve better the global ecological balance. This includes serious threats to the atmosphere, which could lead to future climate changes. We note with great concern the growing pollution of air, lakes, rivers, oceans and seas; acid rain, dangerous substances; and the rapid desertification and deforestation. Such environmental degradation endangers species and undermines the well-being of individuals and societies.

Decisive action is urgently needed to understand and protect the earth's ecological balance. We will work together to achieve the common goals of preserving a healthy and balanced global environment in order to meet shared economic and social objectives and to carry out obligations to future generations.

34) We urge all countries to give further impetus to scientific research on environmental issues, to develop necessary technologies and to make clear evaluations of the economic costs and benefits of environmental policies.

The persisting uncertainty on some of these issues should not unduly delay our action.

In this connection, we ask all countries to combine their efforts in order to improve observation and monitoring on a global scale.

35) We believe that international cooperation also needs to be enhanced in the field of technology and technology transfer in order to reduce pollution or provide alternative solutions.

36) We believe that industry has a crucial role in preventing pollution at source, in waste minimization, in energy conservation, and in the design and marketing of cost-effective clean technologies. The agricultural sector must also contribute to tackling problems such as water pollution, soil erosion and desertification.

37) Environmental protection is integral to issues such as trade, development, energy, transport, agriculture and economic planning. Therefore, environmental considerations must be taken into account in economic decision-making. In fact good economic policies and good environmental policies are mutually reinforcing.

In order to achieve sustainable development, we shall ensure the compatibility of economic growth and development with the protection of the environment. Environmental protection and related investment should contribute to economic growth. In this respect, intensified efforts for technological breakthrough are important to reconcile economic growth and environmental policies.

Clear assessments of the costs, benefits and resource implications of environmental protection should help governments to take the necessary decisions on the mix of price signals (e.g., taxes or expenditures) and regulatory actions, reflecting where possible the full value of natural resources.

We encourage the World Bank and regional development banks to integrate environmental considerations into their activities. International organizations such as the OECD and the United Nations and its affiliated organizations, will be asked to develop further techniques of analysis which would help governments assess appropriate economic measures to promote the quality of the environment. We ask the OECD, within the context of its work on integrating environment and economic decision-making, to examine how selected environmental indicators could be developed. We expect the 1992 UN Conference on Environment and Development to give additional momentum to the protection of the global environment.

38) To help developing countries deal with past damage and to encourage them to take environmentally desirable action, economic incentives may include the use of aid mechanisms and specific transfer of technology. In special cases, ODA debt forgiveness and debt for nature swaps can play a useful role in environmental protection.

We also emphasize the necessity to take into account the interests and needs of developing countries in sustaining the growth of their economies and the financial and technological requirements to meet environmental challenges.

39) The depletion of the stratospheric ozone layer is alarming and calls for prompt action.

We welcome the HELSINKI conclusions related, among other issues, to the complete abandonment of the production and consumption of chloro-fluorocarbons covered by the MONTREAL protocol as soon as possible and not later than the end of the century. Specific attention must also be given to those ozone-depleting substances not covered by the Montreal protocol. We shall promote the development and use of suitable substitute substances and technologies. More emphasis should be placed on projects that provide alternatives to chloro-fluorocarbons.

40) We strongly advocate common efforts to limit emissions of carbon dioxide and other greenhouse gases, which threaten to induce climate change, endangering the environment and ultimately the economy. We strongly support the work undertaken by the Intergovernmental Panel on Climate Change, on this issue.

We need to strengthen the worldwide network of observatories for greenhouse gases and support the World Meteorological Organisation initiative to establish a global climatological reference network to detect climate changes

41) We agree that increasing energy efficiency could make a substantial contribution to these goals. We urge international organizations concerned to encourage measures, including economic measures, to improve energy conservation and, more broadly, efficiency in the use of energy of all kinds and to promote relevant techniques and technologies.

We are committed to maintaining the highest safety standards for nuclear power plants and to strengthening international cooperation in safe operation of power plants and waste management, and we recognize that nuclear power also plays an important role in limiting output of greenhouse gases.

42) Deforestation also damages the atmosphere and must be reversed. We call for the adoption of sustainable forest management practices, with a view to preserving the scale of world forests. The relevant international organizations will be asked to complete reports on the state of the world's forests by 1990.

43) Preserving the tropical forests is an urgent need for the world as a whole. While recognizing the sovereign rights of developing countries to make use of their natural resources, we encourage, through a sustainable use of tropical forests, the protection of all the species therein and the traditional rights to land and other resources of local communities. We welcome the German initiative in this field as a basis for progress.

To this end, we give strong support to rapid implementation of the Tropical Forest Action Plan which was adopted in 1986 in the framework of the Food and Agricultural Organization. We appeal to both consumer and producer countries, which are united in the International Tropical Timber Organization, to join their efforts to ensure better conservation of the forests. We express our readiness to assist the efforts of nations with tropical forests through financial and technical cooperation, and in international organizations.

44) Temperate forests, lakes and rivers must be protected against the effects of acid pollutants such as sulphur dioxide and nitrogen oxides. It is necessary to pursue actively the bilateral and multilateral efforts to this end.

45) The increasing complexity of the issues related to the protection of the atmosphere calls for innovative solutions. New instruments may be contemplated. We believe that the conclusion of a framework or umbrella convention on climate change to set out general principles or guidelines is urgently required to mobilize and rationalize the efforts made by the international community. We welcome the work under way by the United Nations Environment Program, in cooperation with the World Meteorological Organization, drawing on the work of the Intergovernmental Panel on Climate Change and the results of other international meetings. Specific protocols containing concrete commitments could be fitted into the framework as scientific evidence requires and permits.

46) We condemn indiscriminate use of oceans as dumping grounds for polluting waste. There is a particular problem with the deterioration of coastal waters. To ensure the sustainable management of the marine environment, we recognize the importance of international cooperation in preserving it and conserving the living resources of the sea. We call for relevant bodies of the United Nations to prepare a report on the state of the world's oceans.

We express our concern that national, regional and global capabilities to contain and alleviate the consequences of maritime oil spills be improved. We urge all countries to make better use of the latest monitoring and clean-up technologies. We ask all countries to adhere to and implement fully the international conventions for the prevention of oil pollution of the oceans. We also ask the International Maritime Organization to put forward proposals for further preventive action.

47) We are committed to ensuring full implementation of existing rules for the environment. In this respect, we note with interest the initiative of the Italian government to host in 1990 a forum on international law for the environment with scholars, scientific experts and officials, to consider the need for a digest of existing rules and to give in-depth consideration to the legal aspects of environment at the international level.

48) We advocate that existing environment institutions be strengthened within the United Nations system. In particular, the United Nations Environment Program urgently requires strengthening and increased financial support. Some of us have agreed that the establishment within the United Nations of a new institution may also be worth considering.

49) We have taken note of the report of the sixth conference on bioethics held in Brussels which examined the elaboration of a universal code of environmental ethics based upon the concept of the "human stewardship of nature".

50) It is a matter of international concern that Bangladesh, one of the poorest and most densely populated countries in the world, is periodically devastated by catastrophic floods.

We stress the urgent need for effective, coordinated action by the international community, in support of the Government of Bangladesh, in order to find solutions to this major problem which are technically, financially, economically and environmentally sound. In that spirit, and taking account of help already given, we take note of the different studies concerning flood alleviation, initiated by France, Japan, the US and the United Nations Development Program, which have been reviewed by experts from all our countries. We welcome the World Bank's agreement, following those studies, to coordinate the efforts of the international community so that a sound basis for achieving a real improvement in alleviating the effects of flood can be established. We also welcome the agreement of the World Bank to chair, by the end of the year, a meeting to be held in the United Kingdom by invitation of the Bangladesh Government, of the countries willing to take an active part in such a program.

51) We give political support to projects such as the joint project to set up an observatory of the Saharan areas, which answers the need to monitor the development of that rapidly deteriorating, fragile, arid region, in order to protect it more effectively.

DRUG ISSUES

52) The drug problem has reached devastating proportions. We stress the urgent need for decisive action, both on a national and an international basis. We urge all countries, especially those where drug production, trading and consumption are large, to join our efforts to counter drug production, to reduce demand, and to carry forward the fight

against drug trafficking itself and the laundering of its proceeds.

53) Accordingly, we resolve to take the following measures within relevant fora:

- Give greater emphasis on bilateral and United Nations programs for the conversion of illicit cultivation in the producer countries. The United Nations Fund for Drug Abuse Control (UNFDAC), and other United Nations and multilateral organizations should be supported, strengthened and made more effective. These efforts could include particular support for the implementation of effective programs to stop drug cultivation and trading as well as developmental and technical assistance.
- Support the efforts of producing countries who ask for assistance to counter illegal production or trafficking.
- Strengthen the role of the United Nations in the war against drugs through an increase in its resources and through reinforced effectiveness of its operation.
- Intensify the exchange of information on the prevention of addiction, and rehabilitation of drug addicts.
- Support the international conference planned for 1990 on cocaine and drug demand reduction.
- Strengthen the efficiency of the cooperative and mutual assistance on these issues, the first steps being a prompt adherence to, ratification and implementation of the Vienna Convention on illicit traffic in narcotic drugs and psychotropic substances.

- Conclude further bilateral or multilateral agreements and support initiatives and cooperation, where appropriate, which include measures to facilitate the identification, tracing, freezing, seizure and forfeiture of drug crime proceeds.

- Convene a financial action task force from Summit Participants and other countries interested in these problems. Its mandate is to assess the results of cooperation already undertaken in order to prevent the utilization of the banking system and financial institutions for the purpose of money laundering, and to consider additional preventive efforts in this field, including the adaptation of the legal and regulatory systems so as to enhance multilateral judicial assistance. The first meeting of this task force will be called by France and its report will be completed by April 1990.

54) International cooperation against AIDS

We take note of the creation of an International Ethics committee on AIDS which met in Paris in May 1989, as decided at the Summit of Venice (June 1987). It assembled the Summit Participants and the other members of the EC, together with the active participation of the World Health Organization.

*

* *

55) We take note of the representations that we received from various Heads of State or Government and organizations and we will study them with interest.

56) Next Economic Summit

We have accepted the invitation of the President of the United States to meet next year in the United States of America.



DECLARATION ON EAST-WEST RELATIONS

1. We, the leaders of our seven countries and the representatives of the European Community, reaffirm the universal and supreme importance which we attach to freedom, democracy and the promotion of human rights.

2. We see signs of this same desire for greater freedom and democracy in the East. The people there, including the young people, are reasserting these values and calling for a pluralist democratic society. Some of their leaders are aware of the positive contribution that greater freedom and democracy can make to the modernisation of their countries and are starting to make changes to their laws, practices and institutions. Others are still endeavouring to resist this movement by taking repressive measures which we strongly condemn.

3. We hope that freedom will be broadened and democracy strengthened and that they will form the basis, after decades of military confrontation, ideological antagonism and mistrust,

for increased dialogue and cooperation. We welcome the reforms underway and the prospects of lessening the division of Europe.

4. We call upon the Soviet Government to translate its new policies and pronouncements into further concrete action at home and abroad. Military imbalances favouring the Soviet Union, both in Europe and in Asia, remain an objective threat to each of us. Our Governments must therefore continue to be vigilant and maintain the strength of our countries. For the foreseeable future, there is no alternative for each of us, within existing alliances, to maintaining a strategy of deterrence based upon an appropriate mix of adequate and effective nuclear and conventional forces. In order to hasten the advent of a world in which the weight of arms and military strength is reduced, we recommit ourselves to the urgent pursuit of a global ban on chemical weapons, a conventional forces balance in Europe at the lowest possible level consistent with our security requirements, and a substantial reduction in Soviet and American strategic nuclear arms.

5. We offer the countries of the East the opportunity to develop balanced economic cooperation on a sound commercial basis consistent with the security interests of each of our countries and with the general principles of international trade. We have noted developments of relations between the EEC and countries of the East, in particular the conclusion of an agreement with Hungary, the progress already achieved during

the current discussions with Poland and the opening of negotiations with the Soviet Union.

6. We welcome the process of reform underway in Poland and Hungary. We recognize that the political changes taking place in these countries will be difficult to sustain without economic progress. Each of us is prepared to support this process and to consider, as appropriate and in a coordinated fashion, economic assistance aimed at transforming and opening their economies in a durable manner. We believe that each of us should direct our assistance to these countries so as to sustain the momentum of reform through inward investment, joint ventures, transfer of managerial skills, professional training and other ventures which would help develop a more competitive economy.

Each of us is developing concrete initiatives designed to encourage economic reforms, to promote more competitive economies and to provide new opportunities for trade.

We agreed to work along with other interested countries and multilateral institutions to concert support for the process of reform underway in Hungary and Poland, in order to make our measures of support more effective and mutually reinforcing. We will encourage further creative efforts by interested governments and the public and private sectors in support of the reform process.

Concerning concerted support for reform in Poland and Hungary, we call for a meeting with all interested countries

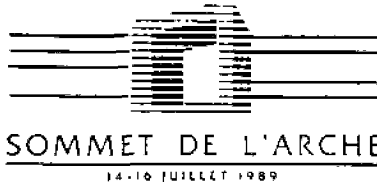
which will take place in the next few weeks. We underline, for Poland, the urgent need for food in present circumstances.

To these ends, we ask the Commission of the European Communities to take the necessary initiatives in agreement with the other Member States of the Community, and to associate, besides the Summit participants, all interested countries.

7. We are in favour of an early conclusion of the negotiations between the IMF and Poland. The strengthened debt strategy is applicable to Poland, provided it meets the conditions. We are ready to support in the Paris Club the rescheduling of Polish debt expeditiously and in a flexible and forthcoming manner.

8. We see good opportunities for the countries of West and East to work together to find just solutions to conflicts around the world, to fight against under-development, to safeguard the resources and the environment and to build a freer and more open world.

July 15, 1989



DECLARATION SUR
LES RELATIONS EST-OUEST

1 - Nous, dirigeants de nos sept pays et représentants de la Communauté Européenne, réaffirmons l'importance suprême et universelle que nous attachons à la liberté, à la démocratie, et à la promotion des droits de l'homme.

2 - Nous voyons ces mêmes aspirations à une liberté et à une démocratie plus grandes se manifester à l'Est. Les peuples, et en particulier la jeunesse, y réaffirment leur attachement à ces valeurs et y réclament une société pluraliste et démocratique. Certains dirigeants de ces pays sont conscients de la contribution positive qu'une liberté et une démocratie plus grandes peuvent apporter à la modernisation de leur pays, et commencent à modifier leurs lois, leurs pratiques et leurs institutions. D'autres s'efforcent encore de résister à ce mouvement en prenant des mesures répressives que nous condamnons fermement.

3- Nous espérons que cette liberté s'élargira, que cette démocratie se renforcera et qu'elles constitueront la base, après des décennies d'affrontements militaires, d'antagonismes idéologiques et de méfiance, d'un dialogue et d'une coopération renforcée. Nous nous félicitons des réformes en cours et des perspectives d'atténuation de la division de l'Europe.

4 - Nous invitons le gouvernement soviétique à traduire sa nouvelle politique et ses déclarations en actes concrets au plan national et international. Les déséquilibres des forces militaires en faveur de l'Union Soviétique tant en Europe qu'en Asie demeurent une menace objective pour chacun de nous. Nos gouvernements doivent donc continuer à être vigilants et à maintenir la force de nos pays. A échéance prévisible, il n'existe pas pour chacun d'entre nous, au sein des alliances existantes, d'alternative au maintien d'une stratégie de dissuasion fondée sur une combinaison appropriée de forces nucléaires et conventionnelles adéquates et efficaces. Afin de hâter l'avènement d'un monde où décroîtra le poids des armements et des forces militaires, nous réaffirmons notre engagement à rechercher de manière urgente l'interdiction totale des armes chimiques, l'établissement d'un équilibre des forces conventionnelles en Europe qui soit au plus bas niveau possible compatible avec nos impératifs de sécurité, et une

réduction substantielle des armements nucléaires stratégiques soviétiques et américains.

5 - Nous offrons aux pays de l'Est de développer une coopération économique équilibrée sur une base commerciale saine qui soit compatible tant avec les intérêts de sécurité de chacun de nos pays qu'avec les principes généraux des échanges internationaux. Nous avons pris acte du développement des relations entre la CEE et les pays de l'Est, en particulier de la conclusion d'un accord avec la Hongrie, des progrès déjà réalisés dans les discussions en cours avec la Pologne et de l'ouverture de négociations avec l'Union Soviétique.

6 - Nous nous félicitons du processus de réforme en cours en Pologne et en Hongrie. Nous reconnaissons que les changements politiques qui se produisent dans ces pays seront difficiles à poursuivre sans progrès économique. Chacun d'entre nous est prêt à soutenir ce processus et à envisager, selon les besoins et d'une façon coordonnée, une aide économique destinée à transformer et à ouvrir leurs économies d'une manière durable. Nous pensons que chacun d'entre nous devrait orienter son aide à ces pays de manière à soutenir la dynamique de la réforme par l'investissement intérieur, des sociétés mixtes, le transfert de compétences en matière de gestion, la formation

professionnelle et d'autres opérations qui pourraient contribuer à développer une économie plus compétitive.

Chacun d'entre nous prend actuellement des initiatives concrètes visant à encourager les réformes économiques, à promouvoir des économies plus compétitives et à fournir de nouvelles possibilités d'échanges.

Nous sommes convenus d'oeuvrer avec d'autres pays intéressés et des institutions multilatérales et de nous concerter en vue de soutenir le processus de réforme en cours en Hongrie et en Pologne, afin que nos mesures de soutien soient plus efficaces et se renforcent mutuellement. Nous encouragerons d'autres efforts novateurs de la part des gouvernements intéressés, du secteur public et du secteur privé, en faveur du processus de réforme.

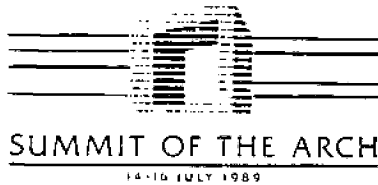
En ce qui concerne l'aide concertée à la réforme en Pologne et en Hongrie, nous demandons qu'une réunion se tienne dans les prochaines semaines avec tous les pays intéressés. Nous soulignons l'urgent besoin alimentaire de la Pologne dans les circonstances actuelles.

A ces fins, nous demandons à la Commission des Communautés Européennes de prendre les initiatives nécessaires en accord avec les autres Etats Membres et en associant, outre les participants au Sommet, tous les pays intéressés.

7 - Nous sommes favorables à une conclusion rapide des négociations entre le Fonds Monétaire International et la Pologne. La stratégie renforcée de la dette est applicable à la Pologne si elle remplit les conditions requises. Nous sommes prêts au sein du Club de Paris à soutenir un rééchelonnement de la dette polonaise qui soit rapide et qui soit fait de manière souple et ouverte.

8- Nous voyons de bonnes perspectives pour les pays de l'Ouest et de l'Est de travailler ensemble pour trouver de justes solutions aux conflits qui se déroulent dans le monde, pour lutter contre le sous-développement, pour préserver les ressources et l'environnement et pour bâtir un monde plus libre et plus ouvert.

le 15 juillet 1989



DECLARATION ON HUMAN RIGHTS

In 1789, the rights of man and of the citizen were solemnly proclaimed. Just over forty years ago, the General Assembly of the United Nations adopted the Universal Declaration of Human Rights, which have been further developed and codified and are now embodied in the Covenants on Civil and Political Rights and on Economic, Social and Cultural Rights.

We reaffirm our commitment to freedom, democratic principles and human rights. We reaffirm our belief in the rule of law which respects and protects without fear or favour the rights and liberties of every citizen, and provides the setting in which the human spirit can develop in freedom and diversity.

Human rights are a matter of legitimate international concern. We commit ourselves again to encouraging and promoting universal respect for human rights and fundamental freedoms.

Looking towards the future, we see opportunities as well as threats; this impels us to pledge our firm commitment to uphold international standards of human rights and to confirm our willingness to reaffirm them and to develop them further.

We stress the protection of freedom of thought, conscience and religion, and of freedom of opinion and expression; for without these freedoms, other rights cannot be fully realised.

We stress also respect for the rule of law and the plurality of opinion, for without them there can be neither representative government nor democracy.

We believe equally in freedom of association in a pluralist society.

We hold that the right of each individual to physical integrity and dignity must be guaranteed. We abhor and condemn torture in all its forms.

We believe that all human beings must act towards each other in a spirit of fraternity.

We believe that everyone has a right to equality of opportunity as well as to own property, alone or in association with others. Extreme poverty and exclusion from society violate the dignity of everyone enduring them. Those who suffer or are in need should be supported.

We stress that the rights of the child, the disabled and the elderly require special protection.

We consider that developments in the human sciences, for instance the progress achieved in genetics and organ

transplantation, must be applied in accordance with all human rights if the dignity of human beings is to be preserved.

We, the present generation, have an obligation to ensure that future generations will inherit a healthy environment.

We reaffirm our belief that these rights and freedoms cannot be properly safeguarded without the rule of law, impartial justice and genuine democratic institutions.

July 15, 1989



DECLARATION SUR LES DROITS DE L'HOMME

En 1789 étaient solennellement proclamés les droits de l'homme et du citoyen. Voici à peine plus de quarante ans, l'Assemblée Générale des Nations Unies adoptait la déclaration universelle des droits de l'homme ; étendus et codifiés par la suite, ceux-ci sont à présent inscrits dans les Pactes sur les droits civils et politiques et sur les droits économiques, sociaux et culturels.

Nous réaffirmons notre engagement en faveur de la liberté, des principes de la démocratie et des droits de l'homme. Nous réaffirmons notre confiance dans l'état de droit qui respecte et protège, sans avoir recours à la crainte ou à la faveur, les droits et les libertés de chaque citoyen et qui fournit le cadre dans lequel l'esprit humain peut s'épanouir dans la liberté et la diversité.

Les droits de l'homme sont un sujet de préoccupation internationale légitime. Nous renouvelons notre engagement à encourager et à promouvoir le respect universel des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

L'avenir qui se présente à nous est chargé de perspectives heureuses autant que de menaces ; ceci nous impose de nous engager fermement à maintenir les règles internationales en matière de droits de l'homme et de confirmer notre volonté de les réaffirmer et de leur donner un nouveau développement.

Nous soulignons l'importance de la protection de la liberté de pensée, de conscience et de religion, et de la liberté d'opinion et d'expression ; car sans ces libertés, les autres droits ne peuvent être pleinement réalisés.

Nous mettons aussi l'accent sur le respect de la primauté du droit et de la pluralité d'opinion, sans lesquels il ne peut y avoir ni gouvernement représentatif, ni démocratie.

Nous croyons de même à la liberté d'association dans une société pluraliste.

Nous affirmons que le droit de chaque individu à l'intégrité physique et à la dignité doit être garanti. Nous abhorrons et condamnons la torture sous toutes ses formes.

Nous croyons que tous les êtres humains doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Nous croyons que chaque individu a droit à l'égalité des chances ainsi qu'à la propriété, seul ou en association avec autrui. L'extrême pauvreté et l'exclusion sociale portent atteinte à la dignité de toute personne qui les subit. Ceux qui souffrent ou sont dans le besoin doivent pouvoir bénéficier de la solidarité.

Nous soulignons que les droits de l'enfant, des handicapés et des personnes âgées requièrent une protection spéciale.

Nous considérons que les découvertes des sciences de la vie, par exemple les progrès réalisés en matière de génétique et de transplantation d'organes, doivent être appliquées dans le respect de tous les droits de l'homme afin de contribuer à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine.

Notre génération a l'obligation de veiller à ce que les générations futures reçoivent en héritage un environnement sain.

Nous réaffirmons notre conviction que ces droits et ces libertés ne peuvent être correctement préservés sans un état de droit, une justice impartiale et des institutions authentiquement démocratiques.

le 15 juillet 1989



DECLARATION ON TERRORISM

1 - We remain resolutely opposed to terrorism in all its forms. We confirm the commitment each of us has undertaken to the principle of making no concessions to terrorists or their sponsors and to cooperating, bilaterally and in all relevant international fora, in combatting terrorism. We reiterate our commitment to the policies agreed at previous summits; in particular we condemn state-sponsored terrorism. We are determined not to let terrorists remain unpunished, and to have them brought to justice within the framework of international law and in conformity with the rule of law. We call upon those states which have supported or encouraged terrorist acts to demonstrate by their actions that they have renounced such policies. We reaffirm in particular our absolute condemnation of the taking of hostages. We call on those holding hostages to release them immediately and unconditionally and on those with influence over hostage-takers to use it to this end.

2 - Deeply concerned for the safety of all travellers and outraged by the murderous attacks perpetrated against international civil aviation and the frequent threat to air transport safety from terrorist groups, we reaffirm our commitment to the fight against all forms of terrorism

affecting civil aviation. We reiterate our determination to contribute to reinforcing internationally agreed measures for protection against aircraft hijackings and sabotage.

3 - We particularly condemn the recent attack on an aircraft over Scotland, which killed 270 people. We have agreed to give priority to preventing such attacks by further strengthening security measures. We attach importance to the implementation of the work plan recently adopted by the ICAO Council for this purpose.

4 - We have also agreed on the need for improved methods of detecting explosives. We endorse efforts currently underway in ICAO to develop, as a matter of high priority, an appropriate international regime for the marking of plastic and sheet explosives for detection.

July 15, 1989



DECLARATION SUR LE TERRORISME

1. - Nous demeurons résolument opposés au terrorisme sous toutes ses formes. Nous rappelons l'attachement de chacun d'entre nous au principe du refus des concessions aux terroristes et à ceux qui les parrainent ainsi qu'à la coopération dans la lutte contre le terrorisme, sur le plan bilatéral et dans toutes les enceintes internationales compétentes. Nous réitérons notre engagement à l'égard des politiques convenues lors des précédents sommets ; en particulier, nous condamnons le terrorisme parrainé par des Etats. Nous sommes résolus à ce que les terroristes ne puissent demeurer impunis, mais soient traduits en justice, conformément au droit international applicable et dans le respect de la règle de droit. Nous appelons les Etats qui ont soutenu ou encouragé des actes de terrorisme à démontrer par leurs actions qu'ils ont renoncé à cette politique. Nous réaffirmons particulièrement notre condamnation absolue des

prises d'otages. Nous lançons un appel à ceux qui détiennent des otages pour qu'ils les libèrent immédiatement et sans condition, et à ceux qui peuvent exercer une influence sur eux pour qu'ils l'utilisent à cette fin.

2. - Profondément préoccupés par la sécurité de tous les voyageurs et révoltés par les actes meurtriers perpétrés contre l'aviation civile internationale et la fréquence des menaces que les groupes terroristes font peser sur la sécurité aérienne, nous réaffirmons notre engagement à lutter contre toutes les formes de terrorisme affectant l'aviation civile. Nous réitérons notre résolution de contribuer au renforcement des mesures agréées sur le plan international pour la protection contre les détournements d'avions et les actes de sabotage.

3. - Nous condamnons tout particulièrement l'attentat récemment perpétré contre un appareil au dessus de l'Ecosse, qui a fait 270 victimes. Nous sommes convenus d'accorder la priorité à la prévention d'attentats de ce type en poursuivant le renforcement des mesures de sécurité. Nous attachons de l'importance à la mise en oeuvre du programme de travail récemment adopté par le Conseil de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale à cette fin.

4. - Nous sommes également convenus de la nécessité d'améliorer les méthodes de détection des explosifs. Nous soutenons les efforts actuellement accomplis dans le cadre de l'OACI pour élaborer, en toute priorité, un régime international approprié dans le domaine du marquage des explosifs plastiques et en feuilles aux fins de détection.

le 15 juillet 1989



SUMMIT OF THE ARCH

14-16 JULY 1989

DECLARATION ON CHINA

We have already condemned the violent repression in China in defiance of human rights. We urge the Chinese authorities to cease action against those who have done no more than claim their legitimate rights to democracy and liberty.

This repression has led each of us to take appropriate measures to express our deep sense of condemnation to suspend bilateral Ministerial and high-level contacts, and also to suspend arms-trade with China, where it exists. Furthermore, each of us has agreed that, in view of current economic uncertainties, the examination of new loans by the World Bank be postponed. We have also decided to extend the stays of those Chinese students who so desire.

We look to the Chinese authorities to create conditions which will avoid their isolation and provide for a return to cooperation based upon the resumption of movement towards political and economic reform, and openness. We understand and share the grave concern felt by the people of Hong Kong following these events. We call on the Government of the People's Republic of China to do what is necessary to restore confidence in Hong Kong. We recognize that the continuing

support of the international community will be an important element in the maintenance of confidence in Hong Kong.

July 15, 1989



DECLARATION SUR LA CHINE

Nous avons déjà condamné la violente répression exercée en Chine au mépris des droits de l'homme. Nous demandons instamment aux autorités chinoises de mettre un terme aux actions engagées contre ceux qui n'ont fait que revendiquer leurs droits légitimes à la démocratie et à la liberté.

Cette répression a amené chacun d'entre nous à prendre des mesures appropriées pour exprimer notre sentiment profond de condamnation, à suspendre les contacts bilatéraux ministériels et à haut niveau ainsi que le commerce des armes avec la Chine là où il existe. En outre, chacun de nous est convenu que, du fait des incertitudes économiques actuelles, l'examen de nouveaux prêts par la Banque Mondiale serait ajourné. Nous avons également décidé de prolonger les séjours des étudiants chinois qui le souhaitent.

Nous attendons des autorités chinoises qu'elles instaurent les conditions qui permettront d'éviter leur isolement et de rétablir une coopération fondée sur une reprise du mouvement conduisant à la réforme politique et économique, et à l'ouverture.

Nous comprenons et partageons la grave préoccupation de la population de Hong-Kong à la suite de ces événements. Nous invitons le Gouvernement de la République Populaire de Chine à faire ce qui est nécessaire afin de restaurer la confiance à Hong-Kong. Nous reconnaissons que le soutien constant de la communauté internationale constituera un élément important pour le maintien de la confiance à Hong-Kong.

le 15 juillet 1989

SUMMIT OF THE ARCH - POLITICAL QUESTIONS
PRESS CONFERENCE GIVEN BY ROLAND DUMAS

(Arch of Defence - July 15, 1989)

I would now like to say something about the meetings that involved the foreign ministers all of yesterday afternoon and during supper. In the first part of our meetings, we decided to exchange views on the main political problems raised by the President, which were the subject of the statements that I just referred to, and to look at regional problems during the second part. Thus we dealt with the Arab-Israeli conflict, the problem of Lebanon, Cambodia and Central America, with special paragraphs on Panama and Southern Africa. As is customary, I will comment briefly on the ideas that were exchanged and on our conclusions.

On the Arab-Israeli conflict, the Summit participants continue to be gravely concerned by the worsening situation in the Middle East.

Recent partisan statements made in Israel, the persistent violence in the occupied territories and the deteriorating living conditions on the West Bank and in Gaza show more clearly than ever the urgent need for a solution that respects the legitimate political rights of the Palestinian people and guarantees the security of all the states in the region, including Israel.

The Seven feel that the time has come for a dialogue to be opened between the parties concerned and feel that the elections planned for the occupied territories could be a step toward mutual recognition, provided they take place in an atmosphere of free expression and are part of a global settlement.

The Seven also feel that there should be a properly structured international conference to promote direct dialogue between the parties.

On Lebanon, the Summit participants paid special attention to the situation and agreed that the international community must not remain indifferent to the dangers that threaten the very existence of this country. They have expressed their full support to the Committee of three Arab heads of state which, in conjunction with the Secretary-General mandated by the Security Council, is responsible for finding a solution to the Lebanese crisis. They are calling on all the parties involved to cooperate fully with the Committee in establishing a ceasefire.

The Summit participants reaffirm their support for

the sovereignty, the independence, the unity and the territorial integrity of Lebanon, which would imply the withdrawal of all the non-Lebanese forces.

On the subject of Cambodia, the Seven were pleased with the French initiative to convene an international conference in Paris, and pledged their support. They would like to see this conference lead to a global, lasting political settlement resulting in, among other things, a supervised withdrawal of the Vietnamese troops and self-determination for the Cambodian people. They stressed the need for an international mechanism of effective control as an essential component of this settlement.

The Seven paid tribute to the efforts made for some months by the countries of the ASEAN toward reaching a solution to the conflict.

The discussions indicated that we would all be prepared to assist in the reconstruction of Cambodia when the time came.

Concerning Central America, the Foreign Ministers of the Seven supported the Esquipulas and Tesoro Bay agreements. They asked the countries of the region to meet their commitments to hold free and regular elections, under the control of a neutral and impartial administration.

We paid special attention to the situation in Panama, which has been marked by the annulment of the May 7 election results and repressive measures being taken against the opposition. The ministers expressed strong disapproval of these practices, and appealed to the Organization of American States to continue its efforts to gain full compliance with democratic rules and with the free choice of the Panamanian people.

On Southern Africa, the participants expressed their condemnation of Apartheid and their determination to work toward a democratic South Africa, free of racial discrimination. They urged the South African government to take concrete measures to begin negotiations with the country's black majority.

The Seven insisted in the strongest possible terms that the South African government immediately release Nelson Mandela and the other political prisoners, that it put an end to the state of emergency, and to the ban on the ANC, the UDF and other organizations. It should also abrogate discriminatory legislation.

The Summit participants were pleased with the progress achieved toward implementing Security Council Resolution 435 for Namibian independence, and asked all involved to see that there were no obstructions to the process now under way.

Finally, they commented on the recent summit meeting of the eight African heads of state in Gbadolite, and expressed the hope that this would lead to a peaceful settlement of the civil war in Angola, and to progress toward a solution to the conflict in Mozambique.

le 16 Juillet 1989

DECLARATION ECONOMIQUE

1) Nous, Chefs d'Etat ou de Gouvernement des Sept principaux pays industrialisés ainsi que le Président de la Commission des Communautés européennes, nous sommes réunis à Paris pour le quinzième Sommet économique annuel. Le Sommet de l'Arche marque le début d'un nouveau cycle de Sommets après ceux commençant à Rambouillet en 1975 et à Versailles en 1982. Le cycle débutant en 1982 correspond à l'une des plus longues périodes de croissance depuis la seconde guerre mondiale. Ces Sommets ont permis de procéder à des consultations efficaces, de lancer de nouvelles idées et de renforcer la coopération internationale.

2) Cette année, trois enjeux principaux caractérisent la situation économique mondiale.

- le choix et la mise en oeuvre des mesures propres au maintien d'une croissance équilibrée, à la maîtrise de l'inflation, à la création d'emplois et à la justice sociale. Ces mesures devraient également faciliter la réduction des déséquilibres extérieurs, promouvoir les échanges et les investissements internationaux ainsi qu'améliorer la situation des pays en développement.

- le développement et la meilleure insertion des pays en développement dans l'économie mondiale. Des progrès substantiels ont certes été réalisés dans nombre de ces pays, en particulier dans ceux qui mettent en oeuvre des politiques économiques saines. Mais le fardeau de la dette et la permanence de la pauvreté, souvent aggravée par des catastrophes naturelles frappant des centaines de millions d'êtres humains, sont autant de problèmes que nous aborderons dans un esprit de solidarité.

- L'urgence de la sauvegarde de l'environnement au bénéfice des générations à venir. Comme des études scientifiques l'ont montré, de graves menaces pèsent sur notre environnement: la diminution de la couche d'ozone de la stratosphère et les émissions excessives de dioxyde de carbone ou d'autres gaz à effet de serre pouvant provoquer des changements climatiques. Pour protéger l'environnement, la communauté internationale doit réagir avec détermination et mettre en oeuvre rapidement des politiques concertées visant à assurer un développement durable.

SITUATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE

3) Cette croissance soutenue a été rendue possible par des politiques ayant pour objectif l'amélioration de l'efficacité et de la flexibilité de nos économies et par le renforcement de la coopération et de la coordination entre nous. Le bon niveau de l'investissement réalisé au cours de cette période devrait favoriser à moyen terme la croissance de l'offre de biens et de services et contribuer à réduire les dangers d'inflation. L'avenir n'est cependant pas exempt de risques.

4) La menace d'inflation dans de nombreux pays a pu être contenue jusqu'à présent par les efforts concertés des gouvernements et des autorités monétaires. Il convient cependant de demeurer vigilant et, là où l'inflation a augmenté, de poursuivre une politique ferme pour la faire décroître.

5) Alors que certains progrès avaient été réalisés dans la résorption des déséquilibres extérieurs, le rythme de l'ajustement s'est significativement ralenti récemment. Pour réaliser de nouveaux progrès dans cet ajustement, la coopération entre nous est nécessaire.

6) Là où les budgets et les balances de paiements courants sont en déficit, notamment aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada et en Italie, de nouvelles réductions des déficits budgétaires sont nécessaires; des mesures seront prises à cet effet. Elles pourraient contribuer à diminuer l'écart entre l'épargne et l'investissement, à réduire les déséquilibres extérieurs, à lutter contre l'inflation et à susciter une plus grande stabilité des taux de change, dans un contexte de baisse des taux d'intérêt.

7) Là où les balances des paiements courants sont en excédent, notamment au Japon et en Allemagne, il faut poursuivre des politiques macro-économiques appropriées et des réformes structurelles favorisant une croissance non inflationniste de la demande intérieure et facilitant l'ajustement extérieur.

8) Ensemble, nos pays portent la responsabilité du développement équilibré de l'économie mondiale. Les pays déficitaires ont à jouer un rôle clé dans l'ajustement mondial à moyen terme en développant leurs exportations et en réduisant leurs déficits extérieurs; les pays excédentaires

doivent contribuer à soutenir la croissance de l'économie internationale par des politiques créant des conditions favorables à une croissance de leur demande intérieure et de leurs importations.

9) L'émergence de nouvelles économies industrielles et le dialogue engagé avec elles sont bienvenus. Nous demandons à celles d'entre elles ayant des excédents substantiels de contribuer à la réduction des déséquilibres extérieurs et de participer pleinement au système multilatéral des échanges et au marché financier mondial. A cette fin, elles devraient laisser leur taux de change refléter leur position concurrentielle, respecter les engagements souscrits au GATT et réduire leurs barrières commerciales.

DEVELOPPEMENTS MONETAIRES INTERNATIONAUX ET COORDINATION INTERNATIONALE

10) Par les accords du Plaza et du Louvre, nos pays sont convenus de poursuivre des politiques de surveillance et de coordination afin d'une part d'améliorer les données fondamentales de leurs économies et d'autre part de favoriser la stabilité de taux de change conformes à ces données . Ces deux volets sont complémentaires.

Des progrès ont été réalisés en matière de surveillance multilatérale et de coordination des politiques économiques, afin d'assurer la cohérence interne des politiques nationales et leur compatibilité internationale. Les procédures à mettre

en oeuvre ont été précisées et améliorées en liaison avec le Fonds monétaire international.

11) Le processus de coordination a contribué à l'expansion de l'économie mondiale et a permis, dans une large mesure, d'améliorer le fonctionnement du Système monétaire international. On a également coopéré de manière suivie sur les marchés des changes.

Il est important de poursuivre, et si besoin est, de développer cette approche coopérative et flexible, afin d'améliorer le fonctionnement et la stabilité du Système monétaire international, de manière compatible avec les données fondamentales des économies. Nous demandons donc aux Ministres des Finances de continuer à examiner les mesures qui pourraient être prises pour améliorer le processus de coordination, la coopération sur les marchés des changes et le fonctionnement du Système monétaire international.

12) Nous nous félicitons du prochain achèvement des travaux sur la neuvième révision des quote-parts du Fonds monétaire international qui permettra qu'une décision soit prise à ce sujet avant la fin de l'année.

Nous notons que la question d'une nouvelle allocation de DTS reste en cours d'examen au Conseil d'administration du Fonds monétaire international.

13) Le système monétaire européen a contribué de manière significative à la convergence des politiques économiques et à la stabilité monétaire au sein de la Communauté économique européenne.

AMELIORATION DE L'EFFICACITE ECONOMIQUE

14) Nous continuerons à promouvoir des mesures visant à supprimer les obstacles à l'efficacité de nos économies. Ces obstacles entravent de nombreux secteurs économiques, freinent la croissance et la création d'emplois; ils affaiblissent les politiques macroéconomiques et entravent l'ajustement extérieur. Dans ce contexte, des réformes fiscales, la modernisation des marchés financiers, le renforcement des politiques de la concurrence et la réduction des rigidités dans tous les secteurs, y compris l'énergie, l'industrie et l'agriculture, sont nécessaires. De même, l'enseignement et la formation professionnelle, les systèmes de transport et de distribution doivent être améliorés. Il faudra approfondir les politiques visant à rendre plus souple et plus mobile le marché du travail et à réduire le chômage. Au sein de la Communauté européenne, les progrès constants effectués pour achever d'ici la fin de 1992 le programme contenu dans l'Acte unique européen ont déjà fortement accru l'efficacité économique.

15) La baisse de l'épargne observée dans certains de nos pays au cours de cette décennie est un motif d'inquiétude. Cette baisse peut contribuer à élever les taux d'intérêts réels et entraver ainsi la croissance. Une épargne insuffisante et de forts déficits budgétaires vont de pair avec de lourds déficits extérieurs. Dans le cadre de la coordination des politiques, nous recommandons des mesures destinées à encourager l'épargne et à éliminer, là où il y a lieu, ce qui la décourage.

16) Les activités financières font de plus en plus appel à de nouvelles techniques au niveau mondial. Les délits d'initiés peuvent nuire à la crédibilité des marchés financiers: or les réglementations sont très diverses selon les pays. Ces réglementations ont été récemment renforcées, ou sont en voie de l'être. La coopération internationale en la matière devrait être poursuivie et renforcée.

QUESTIONS RELATIVES AU COMMERCE INTERNATIONAL

17) Les échanges mondiaux ont connu l'an dernier une expansion rapide. Toutefois, le protectionnisme demeure une véritable menace. Nous réaffirmons avec force notre volonté de lutter contre toutes ses formes. Nous honorerons les engagements de démantèlement et de statu quo pris à Punta del Este, impliquant notamment que ne soit prise aucune mesure restreignant ou faussant les échanges, incompatible avec les dispositions de l'Accord général et de ses instruments. Nous convenons de recourir effectivement au mécanisme amélioré de règlement des différends du GATT et de rechercher de nouvelles améliorations. Nous éviterons toute action discriminatoire ou autonome, contraire aux principes du GATT et remettant en cause l'intégrité du système commercial multilatéral. Nous nous engageons également à rejeter fermement la propension à l'unilatéralisme, au bilatéralisme, au sectorialisme et à l'organisation des échanges, qui menace de compromettre le système multilatéral et les négociations de l'Uruguay Round.

18) Les négociations fructueuses au Comité des négociations commerciales de l'Uruguay Round en avril dernier à Genève, marquant la fin de l'examen à mi-parcours, constituent un acquis très important. Elles fournissent un cadre précis pour les travaux à venir dans tous les secteurs,

y compris la poursuite de la réforme agricole, tant à court terme qu'à long terme. Elles offrent également le cadre voulu pour des négociations de fond dans des secteurs importants non encore entièrement soumis aux disciplines du GATT, tels que les services, les règles d'investissement ayant un effet sur les échanges et la propriété intellectuelle.

Les pays en développement ont participé activement à ces négociations et ont contribué à leur réussite. Tous les pays devraient apporter la contribution la plus constructive qu'il leur est possible.

Nous exprimons notre plein engagement à réaliser encore des progrès substantiels dans l'Uruguay Round afin d'achever celui-ci d'ici la fin de 1990.

19) Nous notons avec satisfaction l'entrée en vigueur de l'Accord de libre échange entre le Canada et les Etats-Unis, ainsi que les initiatives plus récentes prises pour intensifier les relations économiques déjà étroites entre la Communauté européenne et les pays de l'A.E.L.E. Ces développements, comme tout autre susceptible d'intervenir dans le domaine de la coopération régionale, devraient à nos yeux, être créateurs d'échanges et compléter le processus de libéralisation multilatéral.

20) La Communauté européenne a la ferme intention de faire en sorte que le Marché intérieur, dans ses aspects commerciaux, soit également créateur d'échanges et complète le processus de libéralisation multilatéral.

21) Nous notons avec satisfaction les progrès réalisés dans le renforcement des disciplines multilatérales portant sur les crédits à l'exportation subventionnés engendrant des distorsions de l'aide et des échanges. Cet effort doit être

activement poursuivi et complété dans les organes compétents de l'OCDE en vue d'améliorer le plus tôt possible les orientations actuelles.

PROBLEMES GENERAUX DU DEVELOPPEMENT

22) Le développement est un enjeu commun à tous les pays du monde. Nous aiderons les pays en développement en libéralisant les échanges et en soutenant leur ajustement structurel. Nous encouragerons également la diversification économique des pays dépendants des produits de base et la création d'un environnement favorable aux transferts de technologie et aux flux de capitaux.

Nous soulignons que l'aide publique au développement demeure essentielle et nous nous félicitons des efforts accrus fournis dans ce domaine par des participants au Sommet. Nous prenons acte des objectifs déjà fixés par les organisations internationales pour le niveau futur de l'aide publique au développement et nous soulignons l'importance que revêt le montant global des flux financiers pour le développement.

Nous insistons également sur l'importance que nous devons donner à la qualité de l'aide accordée ainsi qu'à l'évaluation des projets et des programmes financés.

23) Nous demandons instamment aux pays en développement de mettre en oeuvre des politiques économiques saines. L'adoption de mesures financières et budgétaires visant à attirer les investissements et à favoriser la croissance comme le rapatriement des capitaux, est un facteur tout à fait déterminant.

24) Nous notons avec satisfaction que l'initiative d'aide multilatérale, aux Philippines, à laquelle la déclaration économique de Toronto avait consacré une attention particulière, a enregistré d'importants progrès.

25) Face à la situation économique préoccupante de la Yougoslavie, nous encourageons son gouvernement à mettre en oeuvre un vigoureux programme de réformes économiques qui permette à ce pays de bénéficier d'un soutien bilatéral et multilatéral.

LA SITUATION DANS LES PAYS LES PLUS DÉMUNIS

26) Le renforcement de la Facilité d'ajustement structurel du Fonds monétaire international, le Programme spécial d'assistance de la Banque mondiale aux pays les plus démunis et les plus endettés et la cinquième reconstitution du Fonds africain de développement, sont autant de mesures importantes en faveur des pays engagés dans un processus d'ajustement. Nous soulignons l'importance que revêt une reconstitution substantielle des ressources de l'Association internationale de développement.

27) Comme nous l'avions demandé l'an dernier à Toronto, le Club de Paris est parvenu à un consensus, en septembre 1988, sur les conditions de mise en oeuvre d'une réduction significative du service de la dette pour les pays les plus démunis. Treize pays ont déjà bénéficié de cette décision.

28) Nous nous félicitons de l'augmentation de la part de don dans l'aide au développement ainsi que des mesures prises pour convertir les prêts en dons et nous demandons que de nouvelles actions soient engagées dans ce sens. L'aide au développement et le rééchelonnement de la dette devront être abordés avec souplesse.

29) Nous accordons une grande importance à ce que la préparation de la prochaine Conférence générale des nations unies sur les pays les moins avancés, qui se tiendra à Paris en 1990, soit efficace et fructueuse.

UNE STRATEGIE RENFORCEE DE LA DETTE POUR LES PAYS LOURDEMENT ENDETTEES.

30) Même si, en matière d'endettement, nous avons déjà obtenu d'importants résultats, il reste encore de sérieuses difficultés à surmonter : dans beaucoup de pays, le service de la dette rapporté aux exportations demeure élevé, les moyens pour financer les investissements nécessaires à la croissance sont rares et la fuite des capitaux est un problème essentiel. Le rétablissement d'un environnement propice aux investissements est nécessaire pour maintenir un bon niveau de croissance sans excès d'endettement. Ces améliorations dépendent avant tout de la mise en oeuvre de politiques d'ajustement persévérantes et efficaces dans les pays débiteurs.

31) Pour toutes ces raisons, nous sommes fermement attachés à la stratégie renforcée de la dette appliquée cas par cas. Celle-ci comportera les mesures suivantes :

- les pays emprunteurs devraient mettre en oeuvre, avec l'aide du Fonds et de la Banque, des politiques économiques équilibrés, conçues notamment pour mobiliser l'épargne, stimuler l'investissement et rapatrier les capitaux ;

- en complément de nouveaux prêts, les banques devraient accorder une importance accrue aux opérations de réduction de l'encours et du service de la dette, librement agréées et fondées sur des techniques de marché ;

- le Fonds monétaire international et la Banque mondiale contribueront à une réduction substantielle de la dette en mettant en réserve une partie des prêts - programme ;

- pour les transactions impliquant une réduction importante de la dette et du service de la dette, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale accorderont un financement complémentaire qui constituera un soutien mesuré au paiement des intérêts. A cette fin l'utilisation de comptes bloqués est agréée;

- la poursuite des rééchelonnements au Club de Paris et la flexibilité des organismes de crédit à l'exportation ;

- le renforcement de la capacité des institutions financières internationales à soutenir les programmes d'ajustement macroéconomique et structurel à moyen terme et à compenser les effets négatifs des déficits à l'exportation et des chocs extérieurs.

32) Dans le cadre de cette stratégie :

- nous saluons les décisions prises récemment par les deux institutions en vue d'encourager la réduction de l'encours et du service de la dette et prévoyant pour cela des ressources adéquates ;

- nous demandons instamment aux pays débiteurs de progresser rapidement dans la mise au point de programmes vigoureux de réformes économiques ouvrant la voie à des réductions de l'encours et du service de la dette conformément aux orientations définies par les deux institutions de Bretton Woods ;

- nous encourageons les banques commerciales à adopter des approches réalistes et constructives dans leurs négociations avec les pays débiteurs et à conclure rapidement des accords financiers comprenant une réduction de l'encours et du service de la dette ainsi que des apports d'argent frais. Nous soulignons que les créanciers publics ne devraient pas se substituer aux prêteurs privés. Nos gouvernements sont disposés à revoir comme il convient leurs fiscalités, leurs réglementations et les règles comptables afin d'éliminer les obstacles aux réductions de l'encours et du service de la dette.

ENVIRONNEMENT

33) Le monde a pris conscience de la nécessité de mieux préserver l'équilibre écologique, notamment en ce qui concerne les graves menaces pesant sur l'atmosphère, et pouvant entraîner, à l'avenir, des modifications du climat. La pollution de l'air, des lacs, des rivières, des océans et des mers ; les pluies acides et les substances dangereuses ; la rapidité de la désertification et de la déforestation sont autant de sujets d'inquiétude grandissante. Une telle dégradation de l'environnement met en péril les espèces et compromet le bien-être des individus et des sociétés.

Il est urgent de prendre des mesures pour comprendre et protéger l'équilibre écologique. Nous nous efforcerons, ensemble, d'atteindre notre but commun : préserver un environnement sain et équilibré, afin de réaliser nos objectifs économiques et sociaux et de remplir nos obligations envers les générations futures.

34) Nous recommandons vivement à tous les pays de donner un nouvel élan à la recherche scientifique sur les

problèmes d'environnement, de développer les technologies nécessaires et de faire des estimations précises des coûts et des avantages économiques des politiques d'environnement.

Les incertitudes qui demeurent sur certaines de ces questions ne devraient pas retarder indûment notre action.

C'est pourquoi, nous demandons à tous les pays d'unir leurs efforts afin d'améliorer l'observation et la surveillance au plan mondial.

35) Nous pensons que la coopération internationale devrait également être développée dans le domaine de la technologie et des transferts de technologie, afin de réduire la pollution ou d'apporter des solutions alternatives.

36) Nous pensons que l'industrie a un rôle déterminant à jouer pour prévenir les pollutions à la source, réduire le volume des déchets, conserver l'énergie, ainsi que concevoir et commercialiser des technologies propres rentables. L'agriculture doit également apporter une contribution à la solution de problèmes d'environnement comme ceux de la pollution de l'eau, de l'érosion des sols et de la désertification.

37) La protection de l'environnement est inséparable du commerce, du développement, de l'énergie, de l'agriculture, des transports et de la planification économique. Il faut donc en tenir compte dans toute prise de décision économique. Politiques économiques et politiques de l'environnement se valorisent mutuellement.

Afin de parvenir à un développement durable, nous favoriserons une croissance économique compatible avec la protection de l'environnement. Les investissements liés à la

protection de l'environnement devraient contribuer à la croissance. A cet égard, il importe d'intensifier les efforts en vue d'une avancée technologique permettant de réconcilier croissance économique et protection de l'environnement.

Grâce à une évaluation précise des coûts, des avantages et des implications en termes de ressources de la protection de l'environnement, les gouvernements devraient être mieux à même de trouver le juste équilibre entre les décisions en matière de prix (par exemple taxes ou subventions) et de réglementation, en tenant compte, lorsque cela est possible, de la valeur des ressources naturelles.

Nous encourageons la Banque mondiale et les banques de développement régionales à intégrer la dimension de l'environnement dans leurs activités. Il sera demandé à des organisations internationales comme l'OCDE et l'Organisation des nations unies ainsi qu'à ses institutions spécialisées de mettre en oeuvre de nouvelles techniques d'analyse qui aident les gouvernements à évaluer les mesures économiques nécessaires à une meilleure qualité de l'environnement. Nous demandons à l'OCDE, dans le cadre de ses travaux sur la prise en compte de l'environnement dans la décision économique, d'examiner comment élaborer certains indicateurs de l'environnement. Nous attendons de la Conférence des Nations Unies de 1992 qu'elle donne un élan supplémentaire à la protection de l'environnement.

38) Pour aider les pays en développement à remédier aux dommages passés et les encourager à prendre les mesures souhaitables en matière d'environnement, il convient d'envisager des incitations économiques incluant l'utilisation de mécanismes d'aide ainsi que des transferts spécifiques de technologie. Dans des cas particuliers, l'annulation de la dette née de l'aide publique au développement, et des accords

d'échange dette/nature, peuvent jouer un rôle utile pour la protection de l'environnement.

Nous soulignons également la nécessité de prendre en compte les intérêts et besoins des pays en développement en soutenant la croissance de leur économie et en répondant à leurs besoins financiers et technologiques visant à faire face aux problèmes d'environnement.

39) L'appauvrissement de la couche d'ozone de la stratosphère est un sujet de vive inquiétude et appelle une réaction rapide.

Nous nous félicitons des conclusions de la conférence d'Helsinki, édictant entre autres l'arrêt complet, dès que possible et au plus tard à la fin du siècle, de la production et de la consommation des chloro-fluorocarbones visés par le Protocole de Montréal. Les substances appauvrissant la couche d'ozone, qui ne figurent pas dans le Protocole de Montréal, appellent aussi une attention particulière. Nous encouragerons la mise au point et l'utilisation de substances et de technologies de remplacement appropriées. Il conviendrait d'accorder davantage d'importance aux projets offrant des substituts aux chloro-fluorocarbones.

40) Nous préconisons que des efforts soient mis en commun pour limiter les émissions de dioxyde de carbone et autres gaz à effet de serre susceptibles de provoquer des changements climatiques, mettant en danger l'environnement et donc l'économie. Nous soutenons avec vigueur les travaux entrepris à ce sujet par le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat.

Il est indispensable de renforcer le réseau mondial d'observatoires de surveillance des gaz à effet de serre et de

soutenir l'initiative prise par l'Organisation météorologique mondiale de créer un réseau mondial de référence pour détecter les modifications climatiques.

41) Nous considérons qu'un meilleur rendement énergétique pourrait contribuer notablement à ces objectifs. Nous invitons instamment les organisations internationales concernées à favoriser l'adoption des mesures, notamment économiques, visant à améliorer la conservation de l'énergie et plus généralement à promouvoir un usage efficace de toutes les formes d'énergie, avec les techniques et technologies adéquates.

Nous sommes attachés au maintien des normes les plus strictes de sécurité pour les centrales nucléaires et au renforcement de la coopération internationale dans le domaine de la sécurité de fonctionnement des centrales et de la gestion des déchets. Nous reconnaissons que l'énergie nucléaire joue aussi un rôle important en réduisant l'émission de gaz à effet de serre.

42) La déforestation porte également atteinte à l'atmosphère et doit cesser. Nous appelons à une gestion raisonnable des forêts en vue de préserver leur étendue dans le monde. Les organisations internationales compétentes seront invitées à achever leur rapport sur l'état mondial des forêts d'ici 1990.

43) La préservation des forêts tropicales est un enjeu de première importance, pour le monde entier. Tout en reconnaissant le droit souverain des pays en développement d'utiliser leurs ressources naturelles, nous appelons à une gestion avisée des forêts tropicales, qui assure la protection de toutes les espèces qu'elles abritent et préserve les droits traditionnels des communautés locales sur la terre et les

autres ressources. Nous saluons l'initiative allemande dans ce domaine comme source de progrès.

Nous recommandons l'application rapide du Plan d'action pour la forêt tropicale, adopté en 1986 dans le cadre de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture. Nous invitons les pays consommateurs comme les pays producteurs, réunis au sein de l'Organisation internationale des bois tropicaux, à unir leurs efforts pour assurer une meilleure préservation de ces forêts. Nous nous déclarons prêts à soutenir les efforts des nations ayant des forêts tropicales par une coopération financière et technique ainsi qu'au sein des organisations internationales.

44) Les forêts, lacs et cours d'eau des zones tempérées doivent être protégés contre les effets des polluants acides tels que le dioxyde de soufre et les oxydes d'azote. Il est nécessaire de poursuivre activement les efforts entrepris dans ce sens au plan bilatéral et multilatéral.

45) La complexité croissante des problèmes liés à la protection de l'atmosphère requiert des solutions novatrices. De nouveaux instruments peuvent être envisagés. La conclusion d'une convention-cadre sur l'évolution du climat, destinée à fixer des orientations ou principes généraux, s'impose d'urgence pour mobiliser et rationaliser les efforts déployés par la communauté internationale. Nous nous félicitons des travaux qu'effectue actuellement le Programme des Nations unies pour l'environnement en collaboration avec l'Organisation météorologique mondiale, à partir des travaux du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat et des résultats d'autres réunions internationales. Des protocoles spécifiques contenant des engagements concrets pourraient être intégrés dans ce cadre à mesure que les connaissances scientifiques le nécessitent et le permettent.

46) Nous condamnons l'utilisation aveugle des océans comme décharges pour les déchets polluants. La dégradation des eaux côtières pose un problème particulier. Animés par la volonté d'assurer une gestion rationnelle de l'environnement marin, nous soulignons l'importance de la coopération internationale pour sa protection et la conservation des ressources biologiques de la mer. Nous demandons aux organismes compétents des Nations Unies de préparer un rapport sur l'état des océans dans le monde.

Nous exprimons notre souci de développer au plan national, régional, et mondial, la capacité à maîtriser et à diminuer les conséquences des pollutions pétrolières en mer. Nous lançons un appel pressant à tous les pays pour qu'ils fassent un meilleur usage des technologies les plus récentes en matière de surveillance et d'assainissement. Nous invitons tous les pays à ratifier et appliquer les conventions internationales pour la prévention de la pollution des océans par les hydrocarbures. Nous demandons également à l'Organisation maritime internationale de présenter des propositions pour développer la prévention.

47) Nous nous engageons à assurer la mise en oeuvre des réglementations existantes en matière d'environnement. A cet égard, nous notons avec intérêt l'initiative du gouvernement italien d'organiser, en 1990, un forum sur le droit international de l'environnement, auquel participeront des universitaires, des experts scientifiques et des fonctionnaires. Ce forum examinera l'utilité d'une synthèse des réglementations existantes ainsi que, de façon approfondie, les aspects juridiques de la question de l'environnement au plan international.

48) Nous recommandons le renforcement des institutions existantes chargées de l'environnement au sein du système des Nations Unies. En particulier, le Programme des Nations Unies pour l'environnement doit de manière urgente être renforcé et bénéficier d'un soutien financier accru. Certains de nos pays sont convenus que la création d'une nouvelle institution dans le cadre des Nations Unies méritait aussi d'être prise en considération.

49) Nous avons pris acte du rapport de la sixième conférence sur la bioéthique, qui s'est tenue à Bruxelles et a étudié l'élaboration d'un code universel d'éthique, en matière d'environnement, fondé sur le concept de "gestion responsable et avisée de la nature par l'homme".

50) Les inondations catastrophiques qui dévastent périodiquement le Bangladesh, l'un des pays les plus pauvres et les plus densément peuplés au monde constituent un motif de préoccupation pour le monde entier.

Nous soulignons l'urgence d'une action efficace et coordonnée de la communauté internationale pour soutenir le Gouvernement du Bangladesh, en vue de trouver à ce problème majeur des solutions rationnelles aux plans technique, financier, économique et écologique. Dans cet esprit, nous prenons acte des différentes études relatives à la maîtrise des inondations, engagées par la France, le Japon, les Etats-Unis et le Programme des Nations Unies pour le développement et examinées par des experts de tous nos pays. Nous nous félicitons de ce qu'à la suite de ces études, la Banque mondiale accepte de coordonner les efforts de la communauté internationale afin que soient mis en place les moyens nécessaires pour atténuer les conséquences des inondations. Nous nous félicitons également de l'accord de la Banque mondiale pour présider une réunion qui se tiendra d'ici

la fin de cette année au Royaume-Uni, à l'invitation du Gouvernement du Bangladesh, et rassemblera les pays désireux de prendre part activement à ce programme.

51) Nous apportons notre soutien politique à des projets tels que le projet de création d'un Observatoire des zones sahariennes, pour suivre l'évolution d'un milieu aride, fragile dont la dégradation ne cesse de s'accroître afin de le protéger de manière plus efficace .

PROBLEMES RELATIFS AUX STUPEFIANTS

52) Le problème de la drogue atteint des proportions dramatiques. Nous soulignons la nécessité urgente d'une action décisive, tant sur le plan national qu'international. Nous demandons instamment à tous les pays, en particulier à ceux où la production, le commerce et la consommation de stupéfiants sont importants, de se joindre à nos efforts afin de s'opposer à la production de stupéfiants, de réduire la demande et de poursuivre la lutte contre le trafic lui-même et le blanchiment des gains qu'il procure.

53) En conséquence, nous décidons de prendre les mesures suivantes dans les instances concernées :

- Accorder une plus grande importance aux programmes bilatéraux des Nations Unies en vue de la conversion des cultures illicites dans les pays producteurs. Le Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus de drogues (UNFDAC) les autres agences des Nations Unies et organisations multilatérales doivent être soutenus, renforcés et rendus plus efficaces. Ils devraient notamment apporter leur soutien à la mise en oeuvre de programmes efficaces destinés à faire cesser la culture et le commerce des stupéfiants, ainsi qu'une

assistance en matière de développement et une assistance technique ;

- Soutenir les efforts de ceux des pays producteurs qui demanderaient à être aidés dans leur lutte contre la production ou le trafic illégal de stupéfiants ;

- Renforcer le rôle des Nations Unies dans la lutte contre les stupéfiants par une augmentation de leurs ressources et à une efficacité accrue de leur fonctionnement.

- Intensifier les échanges d'informations sur la prévention de la toxicomanie et la réhabilitation des toxicomanes ;

- Soutenir la convocation en 1990 d'une conférence internationale sur la réduction de la demande de cocaïne et de stupéfiants ;

- Renforcer l'efficacité de la coopération et de l'assistance mutuelle sur ces questions, en commençant par une prompte adhésion, ratification et mise en oeuvre de la Convention de Vienne sur le trafic illicite des narcotiques et des substances psychotropes ;

- Conclure d'autres accords bilatéraux et multilatéraux et soutenir, en tant que de besoin, les initiatives et la coopération destinées à faciliter l'identification, la détection, le gel, la saisie et la confiscation des gains illégaux de la drogue ;

- convoquer un groupe spécial d'experts financiers comprenant les participants au Sommet et d'autres pays intéressés par ces problèmes. Son mandat est d'évaluer les

résultats de la coopération déjà mise en oeuvre afin de prévenir l'utilisation du système bancaire et des institutions financières aux fins de blanchir l'argent et d'étudier des mesures préventives supplémentaires dans ce domaine, y compris l'adaptation des systèmes juridiques et réglementaires de façon à renforcer l'entraide judiciaire multilatérale. Le groupe se réunira pour la première fois à l'invitation de la France et son rapport devra être achevé d'ici avril 1990.

54) Coopération internationale contre le SIDA.

Nous prenons acte de la création d'un Comité international d'éthique sur le SIDA qui s'est réuni à Paris en mai 1989 comme cela avait été décidé au Sommet de Venise (juin 1987). Il a réuni les pays du Sommet et les autres membres de la Communauté économique européenne et a bénéficié de la participation active de l'Organisation Mondiale de la Santé.

*

*

*

55) Nous prenons acte des démarches faites par plusieurs Chefs d'Etat ou de Gouvernement ainsi que par diverses organisations. Nous les examinerons avec intérêt.

56) Prochain Sommet économique

Nous avons accepté l'invitation du Président des Etats Unis d'Amérique et nous nous réunirons l'an prochain aux Etats Unis.

SOMMET DE L'ARCHE : QUESTIONS POLITIQUES
CONFÉRENCE DE PRESSE DE M. ROLAND DUMAS

(Arche de la Défense, le 15 juillet 1989)

Je voudrais maintenant dire un mot des réunions qui ont occupé toute la journée d'hier les ministres des Affaires étrangères, dans l'après-midi et au cours du dîner. Nous avons décidé dans la première partie de nos réunions d'avoir un échange de vues sur les grands problèmes politiques retenus par la présidence qui ont fait l'objet des déclarations que je viens de dire, et de réserver pour la deuxième partie de nos travaux l'examen des problèmes régionaux. C'est ainsi que nous avons traité du conflit israélo-arabe, du problème du Liban, du Cambodge, de l'Amérique centrale avec un paragraphe particulier sur Panama, et de l'Afrique australe. Je vais, selon l'usage, faire un bref commentaire pour rassembler les idées qui ont été débattues et les conclusions auxquelles nous sommes arrivés.

Sur le conflit Israélo-arabe, les participants au Sommet restent profondément préoccupés par la situation au Proche Orient et son aggravation.

Certaines déclarations partisans récentes en Israël, la violence persistante dans les territoires occupés, ainsi que la détérioration des conditions de vie en Cisjordanie et à Gaza montrent plus clairement que jamais qu'une solution respectant les droits politiques légitimes du peuple palestinien ainsi que le droit à la sécurité de tous les États de la région y compris Israël, revêt une nécessité urgente.

Les Sept estiment que le temps est venu pour l'ouverture d'un dialogue entre les parties concernées et considèrent que les élections en projet pour les territoires occupés pourraient marquer un pas en avant vers une reconnaissance mutuelle souhaitée pour autant qu'elles aient lieu dans une atmosphère de libre expression et qu'elles fassent partie d'un règlement global sur la base des territoires contre la paix.

Les Sept pays pensent que la réunion, le moment venu, d'une Conférence Internationale, structurée de manière appropriée, constituerait un cadre adapté pour promouvoir le dialogue direct entre toutes les parties.

Sur le Liban, les participants au Sommet ont consacré une attention particulière à la situation dans ce pays et ont été d'accord pour considérer que la Communauté Internationale ne pouvait ni ne devait rester indifférente devant les dangers qui menacent l'existence même du Liban en tant que pays.

Ils expriment par la voix de la présidence que je représente en ce moment leur plein appui au Comité des trois Chefs d'Etat arabes chargé, en liaison avec le

Secrétaire Général mandaté par le Conseil de Sécurité, de trouver une solution à la crise libanaise. Ils appellent toutes les parties concernées à coopérer pleinement avec le Comité à l'établissement d'un cessez-le-feu.

Ils réaffirment leur attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale du Liban, ce qui suppose le retrait de toutes les forces non-libanaises.

Les participants au Sommet ont évoqué le problème du Cambodge.

Les Sept se félicitent de l'initiative prise par la France de convoquer une Conférence Internationale à Paris et lui apportent leur soutien. Ils souhaitent que cette conférence conduise à un règlement politique global, durable, prévoyant, entre autre, le retrait vérifié des troupes vietnamiennes et l'autodétermination du peuple cambodgien. À cet égard, ils insistent particulièrement sur la nécessité d'un mécanisme international de contrôle efficace, comme composante essentielle de ce règlement.

Ils rendent hommage dans ce contexte aux efforts entrepris depuis plusieurs mois par les pays de l'ASEAN pour la recherche d'une issue au conflit.

Les discussions ont montré une disponibilité générale entre nous à contribuer, le moment venu, aux efforts de reconstruction du Cambodge.

Sur l'Amérique Centrale, les ministres des Affaires étrangères des Sept soutiennent les accords d'Esquipulas et de la baie de Tésoro. Ils demandent aux pays de la région de remplir leurs engagements pour l'organisation d'élections libres et régulières, sous le contrôle d'une administration neutre et impartiale.

Nous avons examiné plus particulièrement la situation à Panama, marquée par l'annulation des résultats des élections du 7 mai dernier et des mesures de répression contre l'opposition. Les ministres ont tenu à désapprouver fermement ces pratiques.

Ils lancent un appel à l'Organisation des Etats Américains afin qu'elle continue ses efforts pour faire en sorte que soient pleinement respectés les règles démocratiques et le libre choix du peuple panaméen.

Enfin, l'Afrique Australe a fait l'objet de discussions.

Les participants au Sommet expriment leur condamnation de l'Apartheid et leur détermination à travailler pour une Afrique du Sud démocratique, sans discrimination raciale. Ils demandent instamment au Gouvernement Sud africain de prendre des mesures concrètes pour commencer des négociations avec la majorité noire du pays.

Les Sept insistent, mot trop faible pour traduire les échanges de vues qui ont eu lieu, pour que le Gouvernement Sud africain libère sans délai Nelson MANDELA, ainsi que les autres prisonniers politiques, qu'il soit mis fin à l'état d'urgence, à l'interdiction de l'ANC, de l'UDF et des autres organisations. Ils ont souhaité que le gouvernement d'Afrique du Sud abroge la législation discriminatoire.

Les participants au Sommet ont enregistré avec satisfaction les progrès réalisés pour la mise en oeuvre de la résolution 435 du Conseil de Sécurité pour l'indépendance de la Namibie et demandent à toutes les parties concernées de veiller à ce que rien n'entrave le processus qui est en cours. Enfin ils ont commenté la récente rencontre au Sommet des dix huit Chefs d'État africains à GBADOLITE, espérant que cela conduira à un règlement pacifique de la guerre civile en Angola et que des progrès seront faits pour la recherche d'une solution au conflit du Mozambique.

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20024715 6

DOCS

CA1 EA 89S72 EXF

Summit of the Arch : declarations
and statements = Declarations du

Sommet de l'Arche. --

43253970

YELLOW	25970	JAUNE
BLACK	25971	NOIR
BLUE	25972	BLEU
RL BLUE	25973	BLEU RL
GREY	25974	GRIS
GREEN	25975	VERT
TANGERINE	25977	TANGERINE
RED	25976	ROUGE
EX RED	25978	ROUGE EX

MADE IN CANADA BY/FABRIQUE AU CANADA PAR

ACCO CANADIAN COMPANY LIMITED
COMPAGNIE CANADIENNE ACCO LIMITEE
TORONTO CANADA



60984 81800